

**LETTRE DATÉE DU 22 SEPTEMBRE 2005, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL DE LA CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT PAR LE
REPRÉSENTANT PERMANENT ADJOINT DE LA RÉPUBLIQUE DE CORÉE,
TRANSMETTANT LE TEXTE DE LA DÉCLARATION COMMUNE ADOPTÉE
PAR LES SIX À BEIJING (CHINE) LE 19 SEPTEMBRE 2005, À L'ISSUE DE
LEUR QUATRIÈME SÉRIE DE POURPARLERS**

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte de la déclaration commune adoptée par les Six à Beijing le 19 septembre 2005 à l'issue de leur quatrième série de pourparlers.

Je vous prie de bien vouloir faire le nécessaire pour qu'il soit distribué comme document officiel de la Conférence du désarmement.

L'Ambassadeur
Représentant permanent adjoint
(*Signé*) In-kook **Park**

Déclaration commune adoptée à Beijing le 19 septembre 2005 à l'issue de la quatrième série de pourparlers des Six

La quatrième série de pourparlers des Six, tenue à Beijing (Chine) du 26 juillet au 7 août et du 13 au 19 septembre 2005, a réuni la République populaire de Chine, la République populaire démocratique de Corée, le Japon, la République de Corée, la Fédération de Russie et les États-Unis d'Amérique.

M. Wu Dawei, Vice-Ministre des affaires étrangères de la République populaire de Chine; M. Kim Gye Gwan, Vice-Ministre des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée; M. Kenichiro Sasae, Directeur général pour l'Asie et l'Océanie et Ministre des affaires étrangères du Japon; M. Song Min-soon, Vice-Ministre des affaires étrangères et du commerce de la République de Corée; M. Alexandr Alekseyev, Vice-Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie; et M. Christopher Hill, Secrétaire d'État adjoint des États-Unis pour l'Asie de l'Est et le Pacifique ont participé aux pourparlers à la tête de leurs délégations respectives.

M. Wu Dawei, Vice-Ministre des affaires étrangères de la République populaire de Chine, a présidé les pourparlers.

Dans l'intérêt de la paix et de la stabilité dans la péninsule coréenne et dans l'ensemble de l'Asie du Nord-Est, les Six ont tenu, dans un esprit de respect mutuel et d'égalité, des pourparlers sérieux et concrets au sujet de la dénucléarisation de la péninsule coréenne, sur la base de l'entente commune à laquelle ils étaient arrivés à l'issue des trois précédentes séries de pourparlers, et sont convenus dans ce contexte de ce qui suit:

1. Les Six ont réaffirmé à l'unanimité que leurs pourparlers ont pour but la dénucléarisation vérifiable et pacifique de la péninsule coréenne.

La République populaire démocratique de Corée s'est engagée à renoncer à toutes ses armes nucléaires et à tous ses programmes nucléaires existants ainsi qu'à réintégrer rapidement le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et le système des garanties de l'AIEA.

Les États-Unis ont affirmé qu'ils n'ont pas d'armes nucléaires dans la péninsule coréenne et n'ont nullement l'intention d'attaquer ou d'envahir la République populaire démocratique de Corée en se servant d'armes nucléaires ou classiques.

La République de Corée a réaffirmé son engagement de ne pas introduire ni déployer d'armes nucléaires sur son territoire, en application de la Déclaration conjointe de 1992 sur la dénucléarisation de la péninsule coréenne, tout en affirmant qu'il n'existe pas d'armes nucléaires sur son territoire.

La Déclaration conjointe de 1992 sur la dénucléarisation de la péninsule coréenne devrait être respectée et mise en œuvre.

La République populaire démocratique de Corée a déclaré qu'elle a le droit d'utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Les autres parties ont dit qu'elles respecteraient ces accords et sont convenues d'examiner en temps voulu la question de la fourniture d'un réacteur à eau ordinaire à la République populaire démocratique de Corée.

2. Les Six se sont engagés à se conformer, dans leurs relations, aux buts et principes de la Charte des Nations Unies et aux règles reconnues gouvernant les relations internationales.

La République populaire démocratique de Corée et les États-Unis se sont engagés à respecter la souveraineté l'un de l'autre, à coexister dans un esprit de paix et à prendre des dispositions en vue de normaliser leurs relations eu égard à leurs politiques bilatérales respectives.

La République populaire démocratique de Corée et le Japon se sont engagés à prendre des dispositions en vue de normaliser leurs relations, en application de la Déclaration de Pyongyang, sur la base du règlement des incidents regrettables du passé et des sujets de préoccupation qui ont toujours cours.

3. Les Six se sont engagés à promouvoir la coopération économique dans les domaines de l'énergie, du commerce et des investissements, à l'échelon bilatéral et/ou multilatéral.

La Chine, le Japon, la République de Corée, la Russie et les États-Unis se sont déclarés prêts à fournir à la République populaire démocratique de Corée une aide dans le domaine de l'énergie.

La République de Corée a réaffirmé sa proposition du 12 juillet 2005 concernant la fourniture d'électricité, à raison de 2 millions de kilowatts, à la République populaire démocratique de Corée.

4. Les Six se sont engagés à conjuguer leurs efforts en vue d'instaurer une paix et une stabilité durables dans l'Asie du Nord-Est.

Les parties directement concernées négocieront, dans une instance appropriée et distincte, un régime permanent de paix dans la péninsule coréenne.

Les Six sont convenus d'étudier des moyens possibles de promouvoir la coopération à la sécurité en Asie du Nord-Est.

5. Les Six sont convenus de concerter leur action en vue de mettre en œuvre graduellement, suivant le principe d'un engagement en échange d'un autre et d'une action en échange d'une autre, l'accord consensuel décrit ci-dessus.

6. Les Six sont convenus de tenir leur cinquième série de pourparlers à Beijing au début de novembre 2005, à une date qui sera fixée par voie de consultation.
